

# Réforme de la Taxe d'apprentissage 2021

Tout savoir sur les versements

Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire, dû par toutes les entreprises soumises à l'IS, et ce dès le premier salarié.

Le montant global de la taxe d'apprentissage est de : **0.68%** de la masse salariale

## COMMENT EST - ELLE RÉPARTIE EN 2021 ?

**87** % du montant est à verser à l'OPCO (*Opérateur de Compétences*) en trois échéances dans le cadre du financement de l'apprentissage.

**13** % directement à l'ISRP



Les 13 % peuvent être versés à compter du **1er janvier 2021** et au plus tard le **31 mai 2021**



Le versement de ces 13% s'effectue désormais: (*Chèque, virement*)

**directement auprès de l'ISRP**

Les codes UAI sont:

**0752824M**

**0133960J**

**0031125G**

**ISRP**  
Paris

**ISRP**  
Marseille

**ISRP**  
Vichy

Contact:  
taxe@isrp.fr | 01 58 17 18 57

La taxe d'apprentissage est le seul impôt pour lequel l'entreprise a le choix du bénéficiaire.



# TAXE D'APPRENTISSAGE

## Donnez un autre sens à votre versement

Les trois ISRP de Paris, Marseille et Vichy sont habilités à recevoir le solde de la taxe d'apprentissage (Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage).

En versant votre taxe d'apprentissage à l'ISRP, vous contribuez à une amélioration de la formation, à une meilleure prise en charge future des pathologies psychomotrices et à la prévention des risques psychosociaux en entreprise.

À l'issue de 4 ans (1+3) d'études médicales et psychologiques, le psychomotricien intervient auprès :

- D'enfants en difficulté scolaire.
- De personnes souffrant de handicap mental ou moteur.
- D'adultes en situation d'échec ou de blocage.
- De personnes âgées présentant des pathologies dégénératives.
- D'entreprises soucieuses de prévenir les risques liés au stress au travail.

Nous attirons votre attention sur l'importance du métier de psychomotricien, cité dans les différents plans de Santé Publique gouvernementaux.

L'intervention du psychomotricien est, entre autres, préconisée auprès du public professionnel concernant les risques psychosociaux et de stress au travail, ainsi qu'auprès des personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

La crise sanitaire sans précédent vient de mettre en évidence le besoin impérieux de psychomotriciens dans les EHPAD et les Soins de Suite et de Réadaptation (SSR). Réveils de coma et troubles cognitifs ou sensorimoteurs liés à la COVID 19 nécessitent des prises en charge adaptées qu'accomplissent les psychomotriciens.

TOUS, nous sommes ou nous serons concernés par la nécessité d'un développement psychomoteur harmonieux ou du maintien d'un équilibre personnel et d'une efficacité psychocorporelle. Les étudiants futurs professionnels vous remercient de votre soutien qui leur permet de suivre l'intégralité de leur enseignement au moyen des nouvelles technologies d'enseignement ( visioconférences, e learning...) financées par la Taxe d'apprentissage.



### Site Boulogne

19-25 Rue Gallieni CS 20178  
92641 Boulogne - Billancourt  
Cedex

### Site Marseille

Hôpital Ste Marguerite - Pavillon 5  
270 Boulevard Ste Marguerite  
13274 Marseille Cedex 09

### ISRP Vichy

14 Rue Maréchal Foch  
03200 Vichy

[www.isrp.fr](http://www.isrp.fr)